



Retrait total de la proposition de loi « sécurité globale » Abrogation des décrets sur le fichage généralisé

Profitant des pouvoirs exceptionnels que lui confère l'état d'urgence « sanitaire », le gouvernement développe un arsenal répressif et autoritaire qui remet en cause nos libertés fondamentales.

La proposition de loi « Sécurité globale », adoptée par une majorité de député-es à l'Assemblée nationale le 24 novembre dernier, s'inscrit ainsi dans un continuum « sécuritaire » inacceptable et dangereux.

Malgré le succès des mobilisations et les alertes de la Défenseure des droits, de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), de cinq rapporteurs spéciaux des Nations Unies ou encore de la commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, le texte est arrivé le 3 mars dernier en commission des lois au Sénat.

Non seulement ces alertes sont ignorées mais l'article 24, punissant la diffusion d'images d'un policier ou gendarme, a été réécrit en pire avec la notion de « *provocation à l'identification* » et une peine aggravée.

Pas moins de 256 amendements ont été déposés, tandis que les débats en séance plénière se tiendront les 16, 17 et 18 mars prochains.

Dans ce contexte, les organisations syndicales : CGT, FO, FSU, Solidaires, les associations : ATTAC, Libre Pensée, LDH, Mouvement pour la Paix, MRAP et les Gilets Jaunes Maison du Peuple réaffirment leur attachement indéfectible à la défense des libertés individuelles et collectives.

Elles exigent :

- **Le retrait total de la proposition de loi relative à la « sécurité globale ».**
- **La fin immédiate de l'État d'urgence.**
- **L'abrogation des lois liberticides. (décrets du 2 décembre 2020 sur le fichage généralisé de la population, schéma du maintien de l'ordre», loi « confortant les principes républicains »).**
- **Le retour aux droits démocratiques, sociaux, syndicaux et aux libertés de circulation, de rassemblement et de manifestation.**

ELLES APPELLENT À UNE NOUVELLE MOBILISATION :

**Mardi 16 mars 2021 à partir de 16h30
Rassemblement à la sous-préfecture de St-Nazaire**